

## Quand ?

Tous les ans, aux mois d'octobre et de novembre

## Pourquoi ?

Le Stage international est avant tout une rencontre entre avocats désireux de comparer leurs pratiques, d'apprendre de leurs différences et d'établir un lien d'amitié et d'affaires.

Il constitue une expérience théorique, pratique et humaine permettant d'appréhender le système juridique et judiciaire français dans une atmosphère internationale et confraternelle.

“ Une expérience professionnelle enrichissante pour des avocats souhaitant élargir leurs horizons. ”

DIMITRA SOULÉLÉ, AVOCATE  
AU BARREAU D'ATHÈNES (GRÈCE)  
PROMOTION 2011

## Pour qui ?

Le Stage international s'adresse **aux avocats de toute nationalité, âgés de moins de 40 ans et ayant une bonne connaissance du français.**

Le candidat doit adresser **avant le 15 juin** au Département des relations internationales du Barreau de Paris :

- Un **curriculum vitae** en français ;
- Une **lettre de motivation** en français ;
- Une **attestation d'inscription au barreau** de moins de 3 mois ;
- Une **photographie** ;
- **S'il est sélectionné** : une attestation d'assurance couvrant sa responsabilité civile personnelle pour les dommages subis ou ceux causés aux tiers.

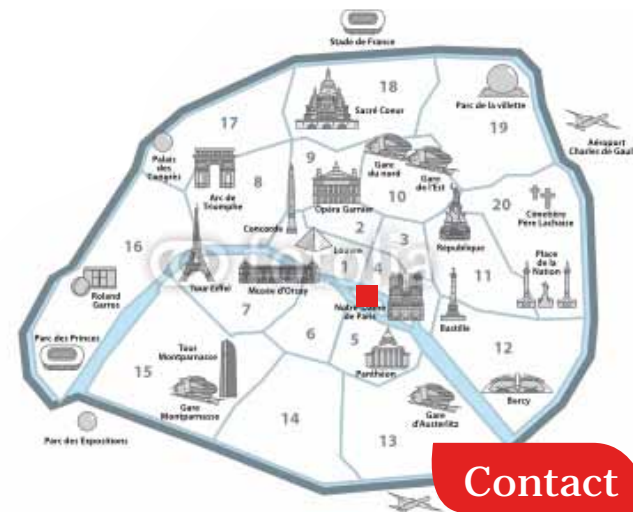
## Financement

**L'enseignement est gratuit, il est financé par le Barreau de Paris.**

Le participant doit assurer personnellement ses frais de voyage et de séjour à Paris.

L'Ambassade de France de son pays d'origine est susceptible de participer au financement de ses frais par l'octroi d'une bourse.

Il doit déposer une demande auprès du Service culturel de l'Ambassade de France et en informer parallèlement le Département des relations internationales du Barreau de Paris.



## Contact

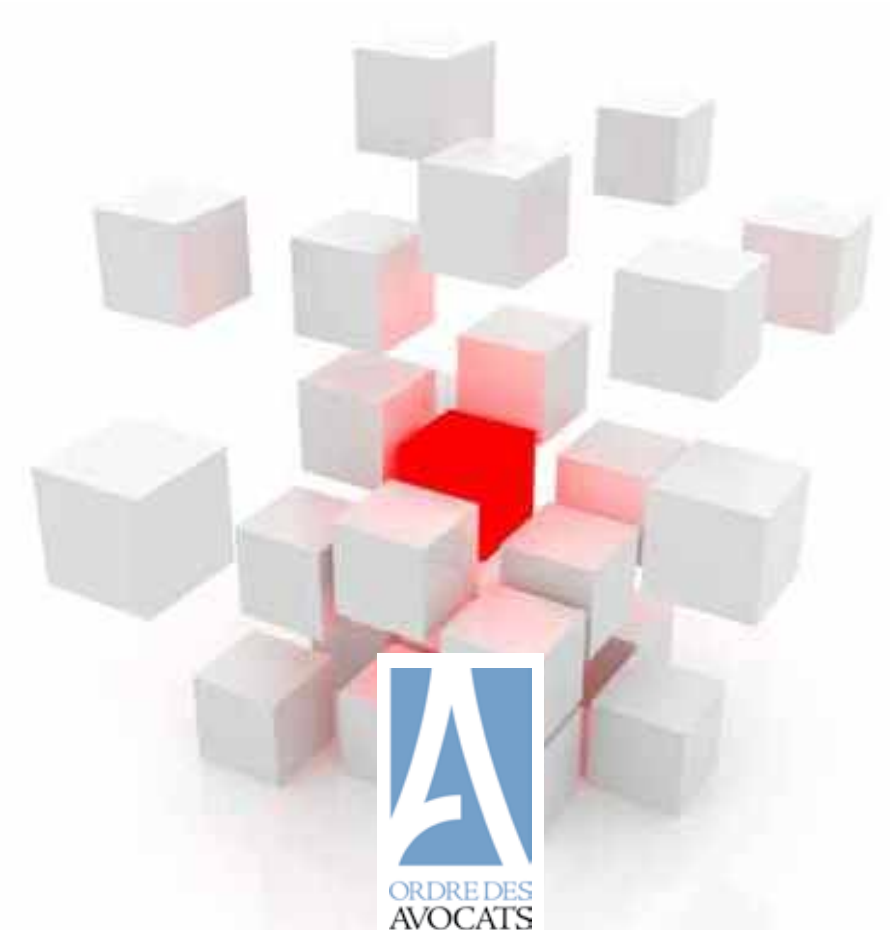
**Philippe Georgiades**

Avocat à la cour  
Directeur du département  
des relations internationales

[pgeorgiades@avocatparis.org](mailto:pgeorgiades@avocatparis.org)

# Le Stage International

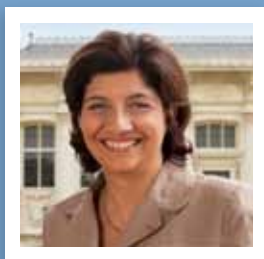
DU BARREAU DE PARIS



PHOTOS : FOTOLIA.COM - CONCEPTION ET RÉALISATION : DIRECTION DE LA COMMUNICATION DE L'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS - AVRIL 2012



# Éditorial



Chaque année, le Barreau de Paris accueille durant deux mois, dans le cadre du programme du Stage international, de jeunes avocats étrangers désireux de s'initier au droit français et de se familiariser avec la réalité quotidienne d'un cabinet d'avocats au cœur de Paris.

Ce programme s'enrichit au fil des années d'une plus grande diversité de participants, qui viennent de tous les continents.

Ainsi, à l'heure où s'ouvrir à des cultures juridiques étrangères s'avère indispensable, le Stage international constitue une bonne occasion de mutualiser nos savoir-faire et de partager nos expériences.

Il offre aussi l'opportunité unique de créer un réseau professionnel et amical durable entre jeunes confrères d'horizons différents.

Le Stage international reflète également la volonté du Barreau de Paris de favoriser les échanges internationaux et de renforcer la coopération avec les barreaux européens et internationaux.

Espace de rencontres, lieu d'échanges, expérience internationale unique dont témoigne l'enthousiasme des anciens participants,

Nous lui souhaitons longue vie !

**Christiane Féral-Schuhl**

BÂTONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS DE PARIS

## Comment ?

- Durant un mois, les participants bénéficient d'un enseignement à l'Ecole de Formation du Barreau (EFB) dont l'objectif est de leur permettre d'appréhender de façon pratique le système juridique français et ses procédures en matière civile, pénale et commerciale.
- Les participants découvrent la réalité quotidienne du Palais de justice en se rendant régulièrement à des audiences et visitent les grandes institutions françaises.
- Ils ont ensuite l'occasion de plonger au cœur de la vie juridique parisienne en travaillant durant un mois aux côtés d'avocats parisiens. Les cabinets d'accueil sont choisis par le Département des relations internationales du Barreau de Paris en fonction, idéalement, des spécialités des participants.
- Lors d'un déplacement d'une journée à Bruxelles, les participants pourront découvrir les institutions européennes.



“ Le Stage international a été une très bonne opportunité à la fois de mieux connaître le système juridique français et de rencontrer des confrères de systèmes juridiques différents venus du monde entier. ”

SANDRINE LEPAGE, AVOCATE AU BARREAU DE VICTORIA (AUSTRALIE)  
PROMOTION 2011

“ C'est une occasion extraordinaire d'approfondissement de mes connaissances en droit comparé, le Stage international sera pour moi une expérience inoubliable et, sans l'ombre d'un doute, très utile pour mon futur professionnel. ”

MAÍRA CANCIO ASSUMPÇÃO, AVOCATE AU BARREAU DE SÃO PAULO (BRÉSIL) PROMOTION 2011

En 2011, le Stage international du Barreau de Paris a réuni **69 jeunes avocats de 34 nationalités différentes**, venus de tous les continents.

## Le saviez-vous ?

- Le Barreau de Paris réunit plus de 23400 avocats de 76 nationalités différentes ;
- Leur âge moyen est de 42 ans ;
- Le Barreau de Paris est composé de 52% de femmes ;
- Le Barreau de Paris enregistre plus de 2300 nouvelles inscriptions chaque année ;
- 2457 membres du Barreau de Paris sont aussi inscrits à un barreau étranger, dont 1324 dans un pays de l'Union européenne ;
- 1395 avocats étrangers exercent leur activité à Paris dont 734 sont ressortissants de l'Union européenne.

Pour favoriser les échanges internationaux, le Barreau de Paris accorde des aides financières aux avocats souhaitant suivre une formation universitaire ou effectuer un stage à l'étranger.